



# LA LETTRE DU SYNDICAT DES PROPRIETAIRES

SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIETAIRES DE CHEVAUX DE COURSES AU GALOP

Décembre 2006 N°44

## Le Mot du Président

### Sommaire

**Le Mot du Président** p. 1

**Echos des Régions** p. 3

**Note juridique** p. 9

**Note fiscale** p. 9

Document de liaison et  
d'information édité par le:

Syndicat National des  
Propriétaires de Chevaux de  
Courses au Galop  
157, rue du Faubourg Saint  
Honoré  
75008 Paris

Tel : 01 40 54 05 04  
Fax : 01 40 54 06 07  
Mail :  
syndicatdesproprietaires@  
wanadoo.fr

site : [www.pro-galop.com](http://www.pro-galop.com)

Association déclarée régie par la  
Loi de 1901.

Directeur de la publication :  
J-C Seroul



**C**HER PROPRIETAIRE,

Nos allocations augmenteront de 5% en 2007, en application du protocole signé avec l'Etat il y a maintenant trois ans et qui arrive à expiration. Comme je vous l'avais dit dans notre dernier numéro, nos élus sont intervenus de manière efficace pour que les propriétaires de base profitent en priorité de cette hausse. En Plat, en Obstacle, à Paris et en Province.

Mais attention, le temps se couvre : d'abord il va falloir négocier un nouveau protocole avec l'Etat. Sur quelles bases ? Le PMU, après avoir réalisé des scores de 6 voire 7% ces dernières années, est en complète décélération (autour de 1% seulement cette année).

Les années qui viennent risquent de n'être pas faciles. L'augmentation de l'offre, c'est-à-dire la multiplication des occasions de jouer, risque de n'être pas suffisante. Le passage du tiercé sur Canal+ crypté ne favorisera pas la relance. Espérons qu'un nouveau jeu prenne le relais du fameux tiercé qui nous a assuré une bonne cinquantaine d'années fastes.

Faut-il désespérer pour autant ? Les raisons d'espérer ne manquent pourtant pas.

- Tout d'abord, il n'est pas impossible que les 61.000 emplois directs générés par la filière cheval conduisent à penser - avec justesse - qu'il n'y a pas forcément de corrélation mathématique entre le chiffre d'affaires du PMU et l'équilibre économique d'une activité qui fait des emplois, qui participe de manière esthétique à l'entretien de nos campagnes, qui exporte et qui passionne plusieurs millions de Français !
- Ceux parmi nous qui auront la chance de posséder un bon cheval ou une bonne poulinière feront des gains en capital : les prix des chevaux ne cessent de croître et ce n'est pas fini... La mondialisation fera tous les ans plus de nouveaux milliardaires que nous ne ferons de gagnants de Groupes ! Toutes les catégories s'en trouveront tirées vers le haut (surtout les femelles).
- D'autres ajustements interviendront qui nous permettront d'exister. Le Syndicat des Propriétaires devra être plus fort que jamais !

Rendez-vous autour de ces sujets sur le forum de discussion de notre site internet [www.pro-galop.com](http://www.pro-galop.com). Il faut réfléchir à notre avenir : toutes les idées sont bonnes à prendre.

Vous trouverez dans ce bulletin de fin d'année les comptes-rendus d'activités de nos Présidents de province. Chacun dans sa région fait face à des problèmes spécifiques qui demandent travail, abnégation, ténacité. Pourquoi ne pas vous engager davantage pour donner un coup de main au Président de votre région ? Merci pour lui !

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Jean-Claude SEROUL**

PS : notre prochain bulletin publiera le palmarès 2006 - Plat et Obstacle - de tous les propriétaires ayant eu un partant (au moins) au cours de l'année.

Document de liaison et d'information édité par le:

Syndicat National des  
Propriétaires de Chevaux de  
Courses au Galop  
**157, rue du Faubourg Saint  
Honoré  
75008 Paris**

Tel : 01 40 54 05 04  
Fax : 01 40 54 06 07  
Mail :  
[syndicatdesproprietaires@  
wanadoo.fr](mailto:syndicatdesproprietaires@wanadoo.fr)

**site : [www.pro-galop.com](http://www.pro-galop.com)**

Association déclarée régie par la  
Loi de 1901.

Directeur de la publication :  
J-C Seroul

**Rappel de notre nouvelle adresse :**

**157, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris**

**(Tel 01.40.54.05.04 et fax 01.40.54.06.07 inchangés)**



# Echos des Régions

## ECHOS DE L'OUEST

---

L'année 2006 qui s'achève a été dense en rendez-vous avec nos adhérents, puisque nous avons organisé 3 challenges et 2 courses à primes, mais aussi une course pour Anciens Jockeys de l'Ouest le 13 Mai au Lion d'Angers (quel plaisir pour les concurrents et les turfistes !).

Il y a eu aussi la soirée des Cravaches d'Or de l'Ouest, le 20 Mai à Châteaubriant, au cours de laquelle nous avons célébré les jockeys lauréats en Plat et Obstacle, les jeunes jockeys, apprentis, cavalières et gentlemen. Nous avons également récompensé nos adhérents vainqueurs de Groupes et de Quintés.

Au cours de cette soirée, l'ASSELCO (association des éleveurs de l'Ouest) a remis à 3 adhérents présents des bons de réduction de 3.000 € chacun pour l'acquisition d'un yearling.

Nous avons diffusé notre nouvelle plaquette à chacun de nos adhérents mais aussi à de nombreux présidents de sociétés de courses et entraîneurs et à des adhérents potentiels, bien sûr.

### Nos challenges :

- Celui réalisé avec l'Association des Gentlemen et des Cavalières de l'Ouest a été gagné par une cavalière - une première - et par notre adhérent, Jean Claude BERTHO. Des cadeaux leur seront remis lors de la prochaine Soirée des Cravaches d'Or.
- La dernière épreuve du challenge Haies s'est déroulée à Nantes le 2 Novembre dans la Grande Course de Haies d'Automne. Ce challenge a été gagné par Michel VALLEE.
- Quant au challenge Plat, il a clôturé notre saison le 11 Novembre à Angers dans le Grand Handicap du Maine.
- Pour ces 2 derniers challenges, les prix sont les suivants : 1.000 € au 1<sup>er</sup>, 400 € au 2<sup>ème</sup>, 300 € au 3<sup>ème</sup>, 200 € au 4<sup>ème</sup> et 100 € au 5<sup>ème</sup>.
- Les courses à primes se sont déroulées à Meslay du Maine et à Saint Brieu. 4 propriétaires ont reçu des chèques pour un total de 2.100 €.

Nous avons aussi été présents sur 16 hippodromes des Fédérations Ouest et Anjou-Maine, sans parler de la présence de Christian BOUTRY dans le cadre de la Basse-Normandie. Je tiens à souligner l'accueil excellent qui nous est réservé par les Présidents de ces sociétés.

Nous avons aussi soutenu les dirigeants d'hippodromes afin que les spécialités de steeple et de cross-country restent très actives (en veillant bien évidemment à la sécurité).

Les membres de notre association au Comité Régional du Galop participent de très près à celui-ci en excellentes relations avec le Président Henri Alex PANTALL. Grâce aux travaux réalisés par le Syndicat National, ils ont examiné la possibilité d'améliorer certaines conditions de courses.

33 propriétaires ont rejoint nos rangs en 2006 et ainsi nous pouvons compter plus de 400 membres.

Nos projets pour 2007 ont été abordés lors de notre prochaine assemblée générale qui s'est tenue à Nantes le 26 Novembre, à l'issue des courses.

.../...

Notez déjà sur vos agendas la date du

**2 Juin 2007**  
**Soirée des Cravaches d'Or de l'Ouest**  
**à Liré (près d'Ancenis - 44)**

A votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter ou à appeler le Syndicat National (tel : 01.40.54.05.04, fax : 01.40.54.06.07 ou mail : [syndicatdesproprietaires@wanadoo.fr](mailto:syndicatdesproprietaires@wanadoo.fr)). Nous ferons au mieux pour répondre à votre attente.

**Gérard NICOL**  
Président

**Votre contact dans l'Ouest : le Président Gérard NICOL**  
**Hippodrome du Petit Port - 44000 – NANTES**  
**Tel / Fax : 02.40.63.37.66**

## **ECHOS DU SUD-EST**

---

Au cours de cette année, nous avons continué de doter les courses au label de notre Association d'une prime de 1.000 € au gagnant de la course ; les heureux bénéficiaires sont :

- Mme Thierry DEVESSE
- M. Jean Claude SEROUL
- M. Per Luigi RICOTTA
- Ecurie PENELOPE

A compter de 2006, cette prime est également remise au gagnant, quelle que soit sa région d'adhésion.

### **NOS HIPPODROMES :**

- **PONT DE VIVAUX :**

Suite à la réunion du 20 Octobre 2006 avec les dirigeants de l'Hippodrome et de la Fédération, une modification importante concernant les nocturnes de 2007 a été mise en place.

En juin, les nocturnes du vendredi passent au samedi. Pour les nocturnes ne pouvant être déplacées, l'horaire du début des opérations a été avancé à 18h15 et le départ de la course fixé à 18h45.

- **AVIGNON :**

Après plusieurs visites de Monsieur Christian de LAGARDE (France Galop), de nouveaux travaux ont été réalisés ; principalement dans le dernier tournant ainsi que sur l'entretien des pistes ;

offrant ainsi la possibilité de maintenir les courses plates en 2007 (en 2006, ces courses avaient été déplacées).

- CAGNES SUR MER :

A l'orée du début du meeting d'obstacle, une amélioration des pistes a été réalisée : drainage de certaines zones, aération et sablage, mise en place de mousse spéciale de protection sur toutes les barres d'appels.

En ce qui concerne la P.S.F., des travaux ont été effectués afin d'en améliorer le drainage par fortes pluies et de diminuer les projections.

Il est également prévu la mise en place de 17 nouvelles chambres pour les lads.

- ORAISON :

Cet hippodrome passe de 3<sup>ème</sup> catégorie en 2<sup>ème</sup> catégorie B.

**LE PROGRAMME** :

L'un de nos membres a réalisé un programme informatique qui nous a permis d'améliorer le « timing » des courses à condition pour chevaux de 2 et 3 ans (G, F, E, D). Après consultations avec France Galop (M. François BOULARD), le nouveau programme des courses a donné toute satisfaction au deuxième semestre 2006.

**Emile EYVASO**  
Président

**Vos contacts dans le Sud-Est :**

**M. Emile Eyvaso - Tel : 04 91 60 38 05 - M. Patrick Dreux - Tel : 06 09 88 94 89**

## **ECHOS DU CENTRE-EST**

---

### **CENTRE - EST : DEMARRAGE DES CHANTIERS**

Novembre 2006...Les chantiers de rénovation ou de construction prévus sur certains hippodromes, annoncés, espérés depuis longtemps sont dans les boîtes de départ. Ou mieux, les boîtes viennent de s'ouvrir.

Ainsi donc, le centre d'entraînement de CHAZEY sur AIN a pris son essor ! Une première carrière est réalisée, les mouvements de terrain ont commencé. Enfin et surtout, des plans, des devis descriptifs et des prix ont été communiqués. Chacun est désormais en mesure de prendre des décisions, les propriétaires peuvent ou pourront vite chiffrer les augmentations de frais de pension ! Une partie de l'ordre du jour de notre assemblée générale de novembre y sera consacrée. Et l'on peut savoir désormais que le deuxième semestre de 2008 verra sans doute le transfert du centre d'entraînement de Lyon des bords du Rhône à ceux de l'Ain.

.../...

Les propositions faites sont séduisantes ; établissements modulables de 10 à 41 boxes avec formule d'achat ou de location. Les pistes - plat et obstacle - sont largement prévues - herbe ou synthétique - avec une piste en herbe presque droite et plate.

Bien sûr, de multiples questions annexes sont à régler (coût des fournitures, des transports, hébergements, etc...) notamment pour les propriétaires payeurs ! Mais il faut saluer tous ceux qui ont œuvré pour ce démarrage en faisant ce qu'il fallait, comme il le fallait.

\* \*  
\*

Pratiquement dans le même temps, la rénovation de l'hippodrome de VILLEURBANNE - CARRE de SOIE démarre également. Les oppositions diverses semblent levées ; place à l'exécution. Les premiers travaux préliminaires se réalisent ; début 2007, nous aurons la démolition des anciennes constructions pour aller raisonnablement vers un achèvement à la fin de 2008. Nous aurons ainsi une piste plate en « synthétique » dernière génération alliant les problèmes de qualité avec ceux de résistance à l'usure. Reste certes - et sans grand espoir - le sort de l'Obstacle qu'il faudra sans doute transférer le mieux possible.

Les travaux de VICHY ont repris dès la fin des courses (l'ancienne tour des commissaires est déjà démolie !) et tout devrait être prêt pour la reprise des courses de 2007 avec toutes les nouvelles installations.

Et déjà l'on parle des rénovations de MOULINS (aménagement des pistes et tribunes dès l'automne 2007) puis de CHATILLON sur CHALARONNE (parcours d'obstacle). Nous suivons avec intérêt et minutie ces réalisations.

\* \*  
\*

L'année 2006 devait être celle des propriétaires. Nous avons progressé de façon certaine avec l'augmentation du nombre de journées décentralisées dont les allocations sont intéressantes. Nos représentants régionaux y ont trouvé correctement leur compte. Mais il reste le problème des prix distribués sur les « petits » hippodromes, pourtant si nécessaires à la survie de nos courses et où, d'ailleurs, on trouve les meilleures assistances et les meilleures ambiances. Mais les prix - et souvent aussi les conditions techniques de déroulement des épreuves - deviennent intolérables avec ces premiers prix à 3.000 €...souvent sans prime ! Comment, de la sorte, imaginer un développement de propriété !

Il faut absolument remédier à cette situation de toute urgence. Tel sera bien sûr notre souhait et notre exigence au moment où se préparent les décisions pour 2007.

**Jacques RAVIER**  
Président

**Votre contact dans le Centre-Est : Jacques RAVIER (Président)- Tel : 04 78 93 16 13**

# ECHOS DU SUD-OUEST

---

## Assemblée Générale des Propriétaires du Sud-Ouest :

Sur l'hippodrome du Bouscat, le 27 Mai, sous un soleil radieux, s'est tenue notre assemblée générale. Musique et champagne ont rythmé l'inauguration des nouvelles installations du Bouscat.

Jean-Claude SEROUL, président du Syndicat National des Propriétaires, nous a fait l'honneur de présider cette assemblée, fort bien encadré de :

- Jérôme RAMBAUD, président du Conseil Régional du Galop,
- Yves FREMIOT, président de l'association régionale des Eleveurs,
- Georges CAMPRUBI, président du Comité Régional Sud-Est Corse
- Philippe BOUCHARA, président de l'association des Propriétaires d'Ile de France et de la Commission des Propriétaires.

Plusieurs sujets ont été abordés au cours de l'Assemblée Générale :

- débat sur le programme classique,
- Département Propriétaires de France Galop,
- organisation, budget, recherche.

Le Bureau et son Trésorier ont participé pleinement à l'animation de la soirée.

## Primes de l'Association des Propriétaires :

Ces primes sont actuellement réparties ainsi : 8 en Plat, 8 en Obstacle. Le comité a décidé de donner 5 primes supplémentaires de 1.500 € chacune, réparties sur des courses des différents hippodromes du Sud-Ouest.

La participation à l'Assemblée Générale fut très bonne et se termina par la remise des prix des Trophées 2005 par Jean-Claude SEROUL.

\* \*  
\*

## Septembre 2006 :

Jean-Paul MOUTAFIAN représentait l'Association des Propriétaires du Sud-Ouest, lors de l'inauguration du nouvel éclairage de la piste de Plat de l'hippodrome de Toulouse, en présence du Maire et des représentants des élus locaux et sous le regard attentif des 6.000 spectateurs. C'est ainsi la seule piste en gazon à recevoir un éclairage dans le Sud-Ouest ! Un feu d'artifices a terminé cette soirée en beauté.

\* \*  
\*

Il n'y aura pas en 2006 de Soirée de la Fédération des Courses du Sud-Ouest. L'instance régionale préfère marquer une pause en 2006 pour recommencer en grande pompe une édition 2007.

\* \*  
\*

.../...

### Réfection de l'hippodrome de Pau :

Un Prix de l'Association des Propriétaires du Sud-Ouest, lors du meeting d'Obstacle cet hiver à Pau, sera l'occasion de découvrir le nouvel hippodrome.

Début 2007, nous organiserons un prix de l'Association, en Plat, sur la Piste en Sable Fibré.

\* \*  
\*

### Primes 2006 :

Les Primes 2006 ont été distribuées en Plat à :

- Robert BOUSQUET - Toulouse - Juin,
- Patrick LE GUEN - La teste - fin Juillet.

**Hervé CHAMARTY**  
Président

**Votre Contact dans le Sud-Ouest : le Président Hervé CHAMARTY- Tel : 05 59 27 43 77**

## ECHOS DES PERMIS D'ENTRAÎNER

---

Beaucoup de propriétaires, pour ne pas dire la majorité d'entre eux, rêvent de victoires, classiques si possibles. Cela se conçoit d'ailleurs fort bien, même si une catégorie d'entre eux, les Permis d'entraîner, sont plus près, eux, de la devise de Mr de Coubertin : « L'essentiel, c'est de participer ! ».

Pour un Permis d'entraîner, habilité à ne s'occuper que de cinq chevaux (ou moins, cinq étant le maximum autorisé), lui appartenant en propre (il a toutefois le loisir d'en louer deux sur les cinq), s'aligner au départ avec une bonne chance est déjà presque une victoire. Et cela s'explique fort bien ; il suffit de regarder le nombre de chevaux ne voyant jamais un hippodrome ou n'obtenant jamais la moindre allocation...

Le Permis d'entraîner, lui, s'occupe de tout : cela va des soins quotidiens, à l'exercice des chevaux, en passant par les engagements ou les rapports avec les différents fournisseurs. Le Permis d'entraîner « met les mains dans le cambouis » et en est fier ! Le maniement de la fourche ou de la brosse douce lui est aussi familier que la recherche du jockey ad hoc, ou des conditions de courses idoines. Il doit savoir tout faire, bien si possible, pour profiter à plein de sa condition. Il est amateur au vrai sens du terme : « qui aime » ; et il le prouve jour après jour puisqu'il s'occupe de tout. C'est pourquoi, pour lui, s'aligner au départ avec une bonne chance est déjà une satisfaction profonde.

Si cela se passe bien et qu'il décroche un succès, l'intensité de la victoire est décuplée puisque, en fait, il peut aller jusqu'à cumuler les fonctions de conducteur de van, garçon de voyage, lad, palefrenier soigneur, cavalier d'entraînement, entraîneur, etc.

C'est un homme multi casquettes qui ne se disperse pas pour autant, tout axé qu'il est vers la réussite de ses protégés. Et n'allez pas croire que cette catégorie de propriétaires, qui vit sa passion autrement, n'obtient pas de résultats : il suffit de regarder les statistiques pour s'en rendre compte. N'allez pas penser non plus que les Permis d'entraîner sont une petite minorité : France Galop en dénombrait en effet 417 (autorisations et Permis d'entraîner confondus) en 2006.

En bref, avec la passion dévorante qui leur sert de moteur, les Permis d'entraîner ont tout à fait leur place dans le paysage du Galop à l'heure actuelle et ce sera encore le cas demain.

**Antoine GILIBERT**

# **NOTE JURIDIQUE**

## **L'offensive est lancée**

Notre association, consciente de l'intérêt des propriétaires, a chargé un coordinateur, DELFA, d'user de ses contacts dans les ministères pour contrer l'application de la directive européenne sur les **vices cachés** appliqués aux ventes d'équidés. N'ayant conscience d'aucune nuance, celle-ci donne un délai de 6 mois aux consommateurs pour adresser leur réclamation aux vendeurs professionnels et 3 ans pour engager la procédure concernant les vices cachés. Appliquer cette législation aux cessions de chevaux est stupéfiant, d'où notre action.

Le 16 Novembre, une réunion s'est tenue au siège de l'Ordre des Vétérinaires, en présence d'un représentant du Ministère de l'Agriculture.

C'est en effet l'Ordre des Vétérinaires qui a compétence pour modifier le Code Rural, lequel traite des vices rédhibitoires dans les ventes et cessions d'animaux domestiques. Ce texte, par bonheur, n'a pas été modifié par l'application de la directive susvisée.

Rendez-vous est pris en Janvier prochain, au Ministère de l'Agriculture, pour réunir l'ensemble des associations représentant les animaux domestiques puisque le texte les concerne tous. C'est donc un énorme chantier que notre association a initié en tant que leader.

Vous serez tenus informés des suites de notre action dans nos prochains bulletins.

**Berthold LIPSKIND**

Vice-Président de l'Association Ile de France

# **FISCALITE**

## **Propriétaires intervenants et éleveurs sans sol**

### **Lettre de Jean-François COPE**

*Ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat, Porte-Parole du Gouvernement*

## **Immobilisations et Amortissements**

Vous trouverez en page « Fiscalité » **le courrier intégral en date du 26 Juillet 2006**, qui a été adressé à notre Président, Jean-Claude SEROUL.